

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 21 mars deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,
15 mars 2023

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, Mme Mireille BAUDRY, M. Eric BLONDEL, M. Didier BOQUET, Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, Mme Chantal DUTOT, Mme Emilie DUTOT, M. Dominique GALLIER, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, Mme Steffie HAMEL, M. Sylvain HEMARD, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPEME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL, M. Alexandre VOIMENT.

Date de publication
sur le site internet de la
ville,
29 mars 2023

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 24
Votants 29

Procurations :

M. Christian CAPRON à M. Didier BOQUET, M. Lionel DURAMÉ à M. André RIC, Mme Fanny GENET-LACAILLE à Mme Hélène AUBRY, M. Luc HITTLER à M. Bastien CORITON, Mme Aurore LAINE à Mme Carol TARAVEL-CONDAT.

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2023-019	Convention de servitudes pour ENEDIS Renouvellement du réseau HTAS à Saint Wandrille-Rançon
------------	--

Enedis a informé la commune de Rives-en-Seine de son projet de renouveler le réseau HTAS (ligne souterraine de 20 000 volts), en dédoublant la ligne Badin des Campeaux. Le but étant de créer un nouveau départ depuis le poste de Saint Wandrille situé impasse de l'Oiseau bleu, vers la commune de Betteville.

Cette ligne souterraine passera rue de l'Oiseau Bleu, rue de la Coutume, place de l'Eglise et rue de la Caillouville. A chaque fois que possible, les travaux seront effectués en accotement pour préserver les chaussées et des forages permettront de passer la ligne en souterrain sans créer de tranchée, notamment au niveau des revêtements neufs.

A cette fin, Enedis doit effectuer un forage au niveau de la parcelle appartenant à la commune de Rives-en-Seine, cadastrée AB 367, à l'angle de la rue de la Coutume et de la place de l'Eglise. Une servitude doit donc être consentie à Enedis pour l'autoriser à effectuer les travaux sur la parcelle appartenant à la Commune.

Monsieur le Maire propose au conseil :

- D'approuver le projet.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la convention de servitudes correspondante à intervenir ultérieurement.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Bastien CORITON

Le secrétaire de séance,
Didier BOQUET



Bastien Coriton

Didier Boquet